

Des agents publics moins exposés aux RPS que l'ensemble des actifs, sauf dans l'hospitalière

Marie Malaterre

Si l'acronyme est désormais connu des professionnels des ressources humaines, les fameux RPS, ou risques psycho-sociaux font encore l'objet de fantasmes. Ils désignent pourtant tout simplement les risques pour la santé mentale, physique, sociale, directement engendrés par les conditions de travail et les facteurs organisationnels et relationnels. Dans le secteur public, la prise en compte de ces RPS ne date pas d'hier. C'est il y a précisément dix ans, soit le 22 octobre 2013, que huit organisations syndicales et l'ensemble des employeurs de la fonction publique ont signé un accord-cadre relatif à la prévention des risques psycho-sociaux dans la fonction publique, prévoyant pour chaque employeur la réalisation d'un plan d'évaluation et de prévention des RPS. Plus récemment, le premier plan en santé au travail pour la fonction publique pour les années 2022-2025 prévoit qu'un bilan de la mise en œuvre des actions des RPS soit réalisé en 2024.

La question de la prévention des RPS dans la fonction publique est donc bien prise en compte, pourtant, la littérature sur le sujet n'est pas très fournie. C'est notamment dans cette perspective qu'a été créé l'Observatoire national des RPS dans la fonction publique qui a publié un état des lieux des expositions aux RPS autour de trois dimensions : l'environnement psychosocial au travail, la latitude décisionnelle et le soutien social. Il en ressort que si près de 27 % des travailleurs dans la population active se disent exposés à une situation de faible autonomie et une forte demande psychologique, ce chiffre monte, sans grande surprise, à plus de 35 % dans la fonction publique hospitalière. Il est moins élevé dans la fonction publique d'État à 22 % et aussi dans la territoriale à 23,4 %. Il est en revanche plus important dans l'armée, la police et chez les pompiers. Des résultats à nuancer, selon l'Observatoire, dans la mesure où ils ne tiennent compte que deux facteurs de risques psychosociaux, et n'intègrent pas les conflits valeur-éthique, la violence et les rapports sociaux. Autant de dimensions qui *"se sont fortement dégradées depuis quelques années en particulier dans la fonction publique d'État et territoriale et qui sont des vecteurs déterminants dans l'engagement et le besoin de sens des agents publics"*.

Prendre soin des managers

Les résultats de l'Observatoire mettent aussi en avant un lien entre le niveau de responsabilité élevé et la progression de carrière dans la hiérarchie et une moindre exposition au stress. En tout cas une plus grande autonomie et moins de demande psychologique. Sur les deux facteurs, faible autonomie et forte demande psychologique, 38,4 % des agents de catégorie C se disent concernés contre près de 25 % pour les catégories B, 14,9 % pour les catégories A et 27,3 % pour les armées, police et pompiers. Pour l'ensemble de la population active, on atteint 26,9%. Encore une fois, ces résultats sont à prendre avec du recul. *"Il ne faut, pour autant, pas occulter que l'environnement institutionnel public est depuis quelques années récentes pré et post covid confronté à une intensification et exacerbation de facteurs et maux potentiels susceptibles d'affecter directement et durablement les fonctions managériales"*, estiment les auteurs de l'étude. Des managers publics, on le voit, souvent malmenés et soumis à des injonctions contradictoires qui constituent autant de facteurs élevés de risques psycho-sociaux mais qu'ils sont pourtant encore trop nombreux à taire.